

**CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
11 mai 2010**

---

**Procès-verbal** de la quatrième assemblée du conseil d'administration du conseil de quartier de Sillery, tenue le **mardi 11 mai 2010 à 19 h, au centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel, local 114.**

---

**PRÉSENCES :**

M <sup>me</sup> Christiane Trudel	Présidente
M. Vincent Grenier-Cliche	Trésorier
M <sup>me</sup> Julie Lacroix	Administratrice
M. Gaston St-Laurent	Secrétaire
M. Marc-André Maranda	Administrateur
M. Jean Maheux	Administrateur
M <sup>me</sup> Pierrette Vachon-L'Heureux	Administratrice
M <sup>me</sup> Francine Lortie	Conseillère municipale
M. Frédéric Paul	Administrateur

**IL Y A QUORUM**

**ABSENCE**

M <sup>me</sup> Annie Pilote	Administratrice
------------------------------	-----------------

**ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :**

M <sup>me</sup> Valérie Drolet	Conseillère en consultations publiques Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
M <sup>me</sup> Lorraine Guay	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, six personnes assistent à cette rencontre.

## **10-04-01 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour**

M<sup>me</sup> Trudel souhaite la bienvenue à tous les participants à cette quatrième assemblée de l'année du conseil de quartier de Sillery. Elle rappelle que le conseil de quartier est un organisme consultatif et non décisionnel. Elle lit ensuite l'ordre du jour.

### **RÉSOLUTION 10-CA-14**

CONCERNANT le projet d'ordre du jour,  
SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU  
UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour.

## **10-04-02 Adoption et affaires découlant du procès-verbal du 13 avril**

Des corrections sont apportées au procès-verbal : page 4, 3<sup>e</sup> paragraphe, enlever la phrase « Concernant le rapport sur le forum *Ensemble pour le mieux-être des aînés* »; aux 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> paragraphes, ajouter un « s » à « Bouhour »; page 5, 1<sup>re</sup> ligne, SAQ est remplacée par Régie des alcools, des courses et des jeux. Page 6, 2<sup>e</sup> paragraphe, enlever « -de-France »; page 7, 3<sup>e</sup> paragraphe, ajouter « avec Colette Lavoie du CSSS » après « du 4 mai prochain ».

Concernant la réfection de l'avenue De Montigny, M<sup>me</sup> Lortie nous informe qu'une proposition a été faite par les ingénieurs de la Ville. Un trottoir large serait construit et serait déneigé. L'autre demeurerait en banquette, mais ne serait pas déneigé. Cependant, comme il est en mauvais état, elle demandera qu'il soit refait.

M<sup>me</sup> Drolet explique que c'est la nouvelle politique de déneigement, donc une question de coûts, qui ne permet plus le déneigement des trottoirs en banquettes.

Concernant les usages souhaités dans la zone 31217Cc, située sur la Grande-Allée Ouest et le boulevard Laurier, côté nord, entre les avenues De Plöermel et De la Châtellenie, il y aura une rencontre de travail du conseil de quartier à huis clos. La date est à déterminer.

Concernant le feuillet publicitaire qui annonce la livraison de l'immeuble au printemps 2010 du domaine Woodfield-Sillery, M<sup>me</sup> Lortie dit qu'il y a eu un calcul de lotissement.

Concernant la demande de l'organisme Toxi-Aide pour la recherche de nouveaux locaux, une entente temporaire pourrait être faite avec la fabrique de l'église Saint-Charles-Garnier. Cependant, la recherche d'un local moins cher et plus adéquat continue.

Concernant la rencontre avec M<sup>me</sup> Colette Lavoie du CSSS le 4 mai dernier, on abordera ce point après celui des grands domaines au point 07.

Concernant le scolasticat des Pères missionnaires du Sacré-Cœur sur Marie-Victorin, le projet de Mgr Ouellet d'y recréer un séminaire est abandonné. Mais, d'autres projets seraient dans l'air.

Concernant la sécurité routière dans Saint-Yves, M<sup>me</sup> Lortie a invité M. Richard Côté à venir voir l'entrave sur la rue Sauvé. M<sup>me</sup> Bouhours a pu s'exprimer sur le sujet. M<sup>me</sup> Lortie nous dit que le nouveau comité sur la sécurité routière aidera à trouver des solutions. Un projet pilote sera réalisé dans chaque arrondissement : deux rues seront sélectionnées pour vérifier la vitesse et l'achalandage. Une commission sera formée par la suite.

Concernant la demande d'interdiction de tourner à droite au coin des rues du Chanoine-Morel et Sheppard, M<sup>me</sup> Lortie nous apprend que M. Des Rivières n'est pas favorable pour étendre cette interdiction à 22 heures.

Concernant l'arrivée des modules au parc Ross, on ne connaît pas encore la date.

Concernant le dossier des jardins communautaires sur le terrain des Sœurs de Jésus-Marie, celles-ci ont donné leur accord pour la dernière année.

Une rencontre de travail sur le PIIA aura lieu le 17 mai à 19 heures.

Après consultation des membres du conseil, le dernier procès-verbal est adopté.

#### **RÉSOLUTION 10-CA-15**

CONCERNANT l'adoption du procès-verbal du 13 avril 2010,  
SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU  
UNANIMEMENT de proposer son adoption.

#### **10-04-03 Questions et commentaires du public**

Une citoyenne demande à M<sup>me</sup> Lortie ce qui se passe avec le terrain des religieuses de Jésus-Marie. Celle-ci répond qu'il y a un promoteur intéressé, mais n'en sait pas davantage. Une convention d'achat prendrait fin en juillet. Toutefois, aucun projet ne pourrait voir le jour avant le PPU. Un arpentage a été fait.

Une citoyenne mentionne que le PPU de l'arrondissement historique serait reporté en 2011 alors que la conseillère s'est fait dire qu'il devait sortir en juin. Elle demande une clarification à ce sujet. Elle présente aussi des informations sur des transactions impliquant le cimetière St. Patrick : une cession à la Ville de Québec d'une partie du terrain aux fins de parc, laquelle permet la vente de lots à Bilodeau Immobilier, l'autorisation d'arpenter lesdits lots. Elle dépose les copies des lettres.

La citoyenne demande quel est le zonage actuel du cimetière et en quelle année cela a été fait. Elle veut aussi savoir ce qui se trame sur les propriétés des Sœurs de Jésus-Marie et de la SSQ.

M. Maheu remarque que ces terrains n'ont pas fait partie de l'opération sur l'harmonisation de la réglementation sur le zonage.

M<sup>me</sup> Trudel nous dit que le ministère de l'Environnement a un pouvoir discrétionnaire sur tout projet qui constituerait une menace pour l'environnement (Sommet sur la biodiversité).

Un citoyen dénonce à son tour le manque de transparence et la multiplicité des informations contraires qui circulent. Les grandes propriétés conventuelles doivent absolument être conservées ainsi que leurs boisés. Il demande des réponses claires de la Ville et de la conseillère.

M<sup>me</sup> Lortie dit qu'elle sera invitée par le conseil exécutif pour la présentation du PPU du boulevard Laurier.

M. Maheu dénonce la culture du secret qui entoure le PPU. Les séances de consultations publiques ne permettent pas aux citoyens de participer activement à la suite des choses; ils se retrouvent devant un fait accompli.

#### **10- 04-04 Suivis des activités des comités**

**Concernant le comité urbanisme et le Plan directeur de quartier,** M<sup>me</sup> Drolet nous informe que les travaux sur le Plan directeur de quartier seront repris à l'automne.

M<sup>me</sup> Vachon-L'Heureux a reçu une très bonne formation sur le zonage à l'arrondissement.

**Concernant les déplacements,** M. Paul nous dit que le comité Saint-Yves travaille toujours à chercher des solutions.

Concernant le projet *Mon école à pied à vélo*, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis de nouvelles orientations relatives à la sécurité. La Commission scolaire des Découvreurs a accepté que l'école Saint-Yves débute le projet cette année.

M. Maheux fera le suivi de la rencontre qui a eu lieu avec le comité Saint-Louis.

Une pétition a été déposée par des citoyens concernant le cul-de-sac de la rue Gregg.

Une citoyenne a présenté un projet qui propose la formation d'un grand comité qui couvrirait un plus grand territoire que le quadrilatère Saint-Yves. M. Paul trouve que les impacts de la circulation sont plus faciles à mesurer dans un espace restreint.

Les membres se prononcent sur le projet. On le trouve intéressant, mais on aimerait prendre le temps de l'examiner de plus près afin de mieux cerner les objectifs. On observe aussi que le problème de la circulation se retrouve dans toute la Ville et qu'il ne faut pas dédoubler les comités.

M. Maheux va rencontrer M<sup>me</sup> Gilbert et assurer le suivi.

**Concernant les parcs et loisirs**, M<sup>mes</sup> Lacroix et Lortie ont fait la tournée des parcs pour dresser un portrait de la situation. Une liste des choses à améliorer a été faite.

La citoyenne, dans son commentaire, parle de sécurité et de propreté dans les parcs. M<sup>me</sup> Lortie dit que dans les parcs Saint-Ursule et Saint-Louis-de-France où des surveillants ont présenté un rapport, il y a eu très peu de vandalisme. Il faut des activités pour animer les parcs, ce qui contribue à leur entretien.

**Concernant la démocratie et la participation**, M. Maranda nous dit qu'il a eu comme contact le nom d'une personne du conseil de Saint-Louis.

**Concernant l'histoire et le patrimoine**, M. St-Laurent nous informe que dans le dossier du classement du chemin Saint-Louis, une demande a été faite à l'Arrondissement pour avoir une personne ressource. Il nous présente ensuite le document sur le cadre de gestion des grands domaines produit par le MCCCCF.

**Concernant les arbres**, M<sup>me</sup> Trudel nous informe qu'il y a eu une conférence de presse ce matin. On y a présenté les prix *Coup de cœur*, Haut-le-cœur et sensibilisation.

Il y aura une distribution des arbres le 15 mai.

M<sup>me</sup> Lacroix nous dit qu'elle n'a pas reçu le dépliant sur la nouvelle politique de collecte des branches. Ce document n'est pas clair. Les citoyens doivent maintenant aller porter leurs branches dans un écocentre. Elle déplore, comme plusieurs, la diminution des services et l'augmentation des taxes.

**Concernant les activités,** M. Grenier-Cliche nous informe que l'inauguration du domaine Catarauqui se fera le 24 juin.

L'inauguration du belvédère de l'église Saint-Michel est reportée, car le dossier est repris par M. Lalonde. Le pavé doit être réparé.

Pour la Fête de quartier sur la rue Maguire, les dates retenues sont le 14 ou le 21 août. Le financement cette année serait de 2500 \$. Les participants seront plus nombreux (Artisans et Créateurs de Sillery, Maison des jeunes, danseurs publics, SHS, coalition, le conseil de quartier).

La Caisse Desjardins, la CIBC et les élus seront sollicités.

#### **RÉSOLUTION 10-CA-16**

Concernant le financement de la Fête de quartier,  
SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de demander une aide financière au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge pour la réalisation de la fête, une partie sous forme de subvention et l'autre par le budget d'initiative.

#### **10-04-05 Période d'information de la conseillère municipale**

M<sup>me</sup> Lortie nous informe que les travaux de réfection du chemin Saint-Louis vont commencer le 14 mai prochain. Elle nous dit qu'une personne se plaint du bruit qui sévit continuellement sur la Grande-Allée. Elle a envoyé un surveillant pour vérifier cette situation.

Les heures de stationnement permises dans plusieurs rues au sud du boulevard Laurier ont été changées pour accommoder les résidants.

Pour répondre à la question d'un citoyen, le fonds de parc a rapporté 183 470 \$ en 2009.

Le réaménagement des horaires et de la programmation dans les bibliothèques est en cours.

#### **10-04-06 Questions et commentaires du public**

Un citoyen dit que l'ouverture de la bibliothèque plus tôt va aggraver le problème du stationnement sur la rue Maguire et les rues adjacentes.

Sur le terrain d'Esso, côté Grande-Allée, les gens stationnent comme ils le peuvent, souvent dans des endroits interdits. Enfin, il demande un gardien du soir au centre communautaire Noël-Brulart, car il y a déjà eu du désordre.

Une citoyenne dit que la transparence a manqué lors de la consultation publique de Cominar sur le boulevard Laurier. Plusieurs résidants de Saint-Louis-de-France n'étaient pas informés de la consultation.

Elle nous informe que sur la rue De Kilmarnock, entre le 1798 et le 1792, un boisé a été entièrement coupé pour faire place à une résidence. Enfin, elle note que la maison Bignell, qui appartient à la famille Jalbert, est dans un état de décrépitude.

M<sup>me</sup> Lortie nous dit qu'il y aura une petite rénovation de 15 000 \$ sur la maison. Cette maison est répertoriée comme bâtiment historique.

## **10-04-07    Fonctionnement**

### **▪ Consultation publique à venir**

M<sup>me</sup> Drolet annonce que dans le cadre d'un projet de règlement omnibus qui permettra de corriger les coquilles du plan d'harmonisation, une consultation publique aura lieu le 26 mai. Le 14 mai, elle va rencontrer M<sup>me</sup> Lacroix et M. Maranda à ce sujet.

### **▪ Correspondance et information**

Il y a eu la lettre de M<sup>me</sup> Gilbert dont on a parlé plus haut.

- La rencontre de travail sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) aura lieu le 17 mai à 19 heures.
- La séance d'information portant sur le prolongement de la piste cyclable le long de la voie ferrée - Le CN a demandé une clôture en *Frost* et il faudrait ajouter des végétaux pour la cacher. Pour des raisons de sécurité, la côte Ross sera fermée en tout temps.
- La consultation publique sur le projet de la politique municipale d'accueil, d'intégration et de rétention des personnes immigrantes - La population immigrante se retrouve principalement dans l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, notamment à cause des institutions d'enseignement. La situation ici est très différente de celle de Montréal; les immigrants sont mieux répartis dans l'agglomération.

Les services d'accueil, les jeunes, une politique de logement, de transport et d'intégration au travail sont les clés de la réussite pour une meilleure intégration des immigrants. Plusieurs sont déçus de leur expérience ici.

- Le sommet sur la biodiversité - Plusieurs pays européens étaient représentés. Partout, on essaie d'acquérir des terrains pour reverdir les villes et éviter la formation d'îlots de chaleur. Montréal s'est engagée en ce sens. L'agriculture urbaine est aussi à l'honneur. Les aînés ne doivent pas rester isolés en période de chaleur. Les ministères de la Santé et de l'Environnement peuvent contribuer à empêcher la création d'îlots de chaleur. M. Grantham a présenté le projet de la rivière Saint-Charles.
- Les Grands domaines de Sillery - Rien n'est ajouté sur le sujet.
- Rencontre avec M<sup>me</sup> Lavoie - De nouvelles données démographiques, matérielles et sociales seront disponibles bientôt pour l'arrondissement.

▪ **Trésorerie**

Deux chèques ont été émis. Le solde du compte au 30 avril est de 2952,45 \$.

**RÉSOLUTION 10-CA-17**

Concernant le paiement pour la rédaction du procès-verbal,  
**SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT** d'accorder un montant de 75 \$ à M<sup>me</sup> Lorraine Guay pour la rédaction du procès-verbal du 11 mai 2010.

**10-04-08 Divers**

M. Paul demande à M<sup>me</sup> Lortie de prolonger la saison des piscines.

M<sup>me</sup> Drolet nous dit qu'il est préférable de ne plus mentionner les noms des personnes, qui interviennent à la période de questions dans les procès-verbaux. Les membres du C. A. s'entendent pour que l'anonymat des citoyens soit préservé.

**10-04-09 Levée de l'assemblée**

Aucun autre point n'ayant été ajouté et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 55.

---

Christiane Trudel, présidente

Gaston St-Laurent, secrétaire